

AR PREFECTURE

082-200061257-20211011-10202102-DE  
Regu le 13/10/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



**TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE**

Hôtel de Département  
100 Boulevard Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN

## **COMITE SYNDICAL**

### **REUNION DU 11 OCTOBRE 2021**

**Date d'envoi de la convocation : 4 octobre 2021**

L'An deux mille vingt-et-un et le 11 du mois d'octobre (11.10.2021) à 15 heures 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 4 octobre 2021, s'est assemblé en salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

#### **PRESENTS : 17**

M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2<sup>ème</sup> Vice-Présidente), M. SALOMON Bernard (3<sup>ème</sup> Vice-Président), Mme NÈGRE Marie-Claude (4<sup>ème</sup> Vice-Présidente), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. FERTE Denis (Délégué titulaire), M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire), M. PIERASCO Jean-Franck (Délégué suppléant), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

#### **REPRÉSENTÉS : 2**

M. WEILL Michel (Délégué titulaire) donne pouvoir à M. BAYLET Jean-Michel (Président)  
M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire) donne pouvoir à Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire)

#### **ABSENTS : 1**

M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire)

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme Sophie DELBREIL

**DELIBERATION N°10/2021-02**  
**MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE**  
**TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** l'Arrêté Préfectoral n°82-2016-02-01-001 du 1<sup>er</sup> Février 2016 portant création du Syndicat Mixte Tarn-et-Garonne Numérique ;  
**Vu** la délibération n°04/2016-02 du Comité syndical de Tarn-et-Garonne Numérique portant sur l'adoption du règlement intérieur du syndicat ;  
**Vu** les statuts du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique et notamment son article 16 portant sur les modifications statutaires ;  
**Vu** la délibération n°12/2016-02 du Comité syndical de Tarn-et-Garonne Numérique portant sur la modification des statuts du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique et la composition de ses membres ;  
**Vu** la délibération n°12/2018-04 du Comité syndical de Tarn-et-Garonne Numérique portant modification des statuts du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique ;  
**Vu** la proposition de modification des statuts annexée à la présente délibération ;

Suite au changement des instances du syndicat mixte, il convient de procéder à une mise à jour de ses statuts afin de les compléter et d'y apporter les précisions nécessaires sur plusieurs points institutionnels, dont notamment :

- Le régime des délégations de fonction et de signature aux vice-présidents, aux autres membres du Bureau et au Directeur du syndicat
- Le régime des subdélégations du Président aux Vice-Présidents et au Directeur du syndicat
- Le fonctionnement du syndicat en cas d'absence ou d'empêchement du Président
- Le rôle du Président, des VP et du Bureau, notamment pour assurer la continuité du service public jusqu'à la nomination de la nouvelle assemblée en cas de renouvellement général des instances
- La modification de la composition du Bureau
- Des précisions sur les articles du CGCT applicables au syndicat

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les statuts modifiés du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique tel qu'annexés à la présente délibération

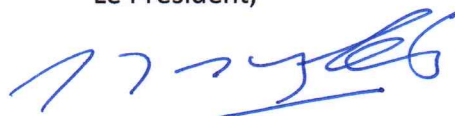
**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Préfecture  
le **13 OCT. 2021**

Et de la publication le **21 OCT. 2021**

Fait Montauban, le 12 octobre 2021

Le Président,



Jean-Michel BAYLET

**Syndicat Mixte**  
**Tarn-et-Garonne Numérique**  
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze  
82013 MONTAUBAN cedex  
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z